

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

AMENDEMENT

N ° AS1304

présenté par

Mme Vidal, Mme Pouzyreff, M. Marion, M. Ledoux, M. Valletoux, M. Sorre, M. Huyghe,
Mme Vignon, M. Mazars, M. Travert, M. Bothorel et Mme Brulebois

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 21, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
